MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 103 (2003), p. 133-166

Sylvie Duchesne, Christiane Petit, Nathalie Baduel, Béatrix Midant-Reynes, Éric Crubézy

Le rôle des parures dans les cérémonies funéraires au prédynastique : l'exemple des sépultures d'enfants à Adaïma.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Le rôle des parures dans les cérémonies funéraires au prédynastique : l'exemple des sépultures d'enfants à Adaïma

S. DUCHESNE, Chr. PETIT, N. BADUEL, B. MIDANT-REYNES, É. CRUBÉZY

L'ÉTUDE du mobilier retrouvé en contexte funéraire est un axe de recherche classique en archéologie. Ce fut même longtemps, notamment en Égypte, l'une des préoccupations premières des archéologues.

Ce mobilier, tout comme les restes biologiques, fournit des indications dans trois domaines principaux [1] : celui du monde des morts, c'est-à-dire sa signification dans la tombe, celui du monde des vivants (matières utilisées, réalisation, etc.) et celui de l'évolution de la société lorsqu'on le replace dans le développement plus général des connaissances pour la période considérée. Si ces deux derniers domaines de recherche ont fait l'objet du plus grand nombre d'investigations en Égypte en raison de la qualité des objets et de l'intérêt qui leur a été porté par les historiens d'art, le premier est en propre celui de l'archéologie. Ici plus qu'ailleurs, dès le début des recherches, la signification du mobilier a été abordée. Son importance, son caractère prestigieux et/ou ostentatoire, ont aussitôt été interprétés tout naturellement comme des signes de pouvoir, la quantité et la qualité du mobilier étant liées au statut social des sujets dont, bien souvent, la fonction et le rang étaient connus. La position du mobilier dans la tombe a évidemment été l'objet d'observations plus ou moins précises mais, bien souvent ce sont les décomptes qui l'ont emporté. Par ailleurs, la mise au jour de la tombe de Toutânkhamon n'avait-elle pas donné cette idée d'une accumulation d'objets parfois hétéroclites dont le nombre et la qualité semblaient bien plus primordiaux que la situation ?

Le contexte funéraire, domaine par excellence des préoccupations religieuses ou mythiques des sociétés, est bien souvent le seul qui nous soit parvenu. Il demande, plus encore que l'habitat, une démarche stéréotypée de la part de l'archéologue : mise en évidence des faits,

S. Duchesne, Chr. Petit, N. Baduel et B. Midant-Reynes appartiennent au Centre d'anthropologie, Umr 8555 du Cnrs (Toulouse), S. Duchesne à l'Inrap et É. Crubézy au Centre d'anthropologie, Umr 8555 du Cnrs ainsi qu'à l'université Paul-Sabatier de Toulouse.

1 É. CRUBÉZY, C. MASSET, E. LORANS, F. PERRIN, L. TRANOY, *Archéologie funéraire*, Paris, 2000.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

reconstitution des gestes funéraires, puis interprétation en fonction du contexte religieux et social de l'époque. Toutefois, en contexte préhistorique, l'absence de textes rend souvent impossible le passage du symbolique (position du corps par exemple) à l'imaginaire représenté par les croyances qui lui donnaient tout son sens. L'archéologue peut toutefois essayer de mettre en évidence l'existence de « rituels » en se souvenant qu'ils impliquent la collectivité, qu'ils procèdent de l'obligation (répétitivité) et qu'ils débordent le plus souvent du cadre d'une stricte rationalité utilitaire. Si la mise en évidence de ces deux derniers facteurs ne pose en général pas de problème, seule la reconstitution des gestes peut mettre en évidence l'existence de la ritualité [2].

Dans le cadre des fouilles du site prédynastique d'Adaïma, nous avons considéré que le cadavre constituait l'élément central de la tombe, et analysé les gestes funéraires liés à son dépôt. Suivant cette démarche, nous avons pu préciser le déroulement des cérémonies funéraires et démontrer que, bien souvent, les gestes et le moment du dépôt du mobilier au cours de la cérémonie, semblaient avoir autant de significations que le mobilier lui-même.

Pour arriver à ce résultat, nous avons tenté d'établir le moment où chaque élément mobilier intervenait dans la succession des faits, permettant ainsi le croisement de données élargies ensuite à l'ensemble de la nécropole. Ce résultat a d'importantes implications dans l'étude de la société prédynastique, l'interprétation des tombes et du mobilier ne pouvant plus donner lieu, par le biais d'une simple matrice décomptant le mobilier, à des interprétations socio-économiques souvent osées. En fait, c'est l'ensemble de la société, au travers des cérémonies faites par les vivants pour le mort, qui est ainsi à repenser [3].

À Adaïma, les résultats précédents étaient liés à un programme pluridisciplinaire qui avait vu sur le terrain des anthropologues spécialisés dans la fouille des ensembles funéraires [4] mener la fouille de la nécropole en relation étroite avec des archéologues spécialistes de l'époque prédynastique et du mobilier. Les données ainsi obtenues ont permis de discuter du statut du matériel mis au jour et de l'interpréter dans le cadre d'une anthropologie de la mort. La tombe se situe alors à la croisée de la nécessité biologique de se débarrasser d'un cadavre qui devient gênant, de la difficulté pour les proches de se séparer de celui qui n'est plus, et de la société elle-même qui va régler le rapport entre morts et vivants.

Afin d'illustrer cette problématique, nous présenterons ici l'exemple particulièrement significatif des éléments du mobilier funéraire liés à la parure. En effet celle-ci, comme de nombreux autres produits de luxe, possède une valeur symbolique et intrinsèque. Elle relève de l'intimité de tout un chacun mais aussi de la vie publique puisqu'elle est destinée à être vue.

2 É. CRUBÉZY, Th. JANIN, B. MIDANT-REYNES, *Adaïma* 2. *La nécropole prédynastique*, *FIFAO* 47, Le Caire, 2002.

3 É. CRUBÉZY, « La nécropole d'Adaïma : une première synthèse », *Archéo-Nil* 8, 1998, p. 33-65.

4 Publiés dans *id.* (éd.), *Paléoethnologie funéraire et paléobiologie*, *Archéo-Nil* 2, 1992 (12 contributions en 135 pages).

BIFAO 103 (2003), p. 133-166 Sylvie Duchesne, Christiane Petit, Nathalie Baduel, Béatrix Midant-Reynes, Éric Crubézy
Le rôle des parures dans les cérémonies funéraires au prédynastique : l'exemple des sépultures d'enfants à Adaïma.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Matériel et méthodes

Situation de la nécropole, parure, choix des tombes présentées

Les huit tombes présentées dans cette étude proviennent de la nécropole d'enfants d'Adaïma [5], datée globalement Nagada IIIA-IIIB. Ces tombes, fouillées entre 1999 et 2002, étaient intactes, c'est-à-dire qu'elles ne présentaient aucune trace de violation ou de perturbation.

Nous avons dénommé parure, non pas uniquement l'ornement porté par le défunt, mais ce qui était susceptible de l'être et qui répondait à ce critère sur un plan purement fonctionnel. Les huit tombes étudiées ici nous semblent particulièrement représentatives, tant de la nécessité de collaboration entre disciplines que des questions qui sont susceptibles d'être posées sur le statut de la parure. Les réponses proposées seront ponctuelles et essentiellement qualitatives. Nous réservons une réponse quantitative, fondée sur des coefficients d'association, pour la monographie finale lorsque l'ensemble funéraire aura été fouillé dans sa totalité. Rappelons enfin que l'âge des enfants est donné à partir de l'âge dentaire confronté à l'âge osseux.

Techniques de fouille et d'enregistrement

Toutes les tombes ont été fouillées avec les techniques de l'anthropologie de terrain [6], adaptées au contexte égyptien [7].

D'une façon générale, et une fois les sépultures repérées par les ouvriers [8], les sépultures sont fouillées par des anthropologues mais aussi par des ouvriers égyptiens formés aux techniques de l'anthropologie de terrain et qui ne déplacent aucun élément osseux ou mobilier. En raison de la disparition de la trame collagène des os, les squelettes sont souvent consolidés dès la fouille par du paraloïde dilué dans de l'acétone. En présence d'assez fortes concentrations de petits éléments comme les os et les perles, ceux-ci peuvent être légèrement collés les uns aux autres ce qui permet d'éviter leur déplacement accidentel.

Enfin, différents spécialistes interviennent au cours de la fouille ou du prélèvement, en fonction des découvertes, notamment des restaurateurs, des dessinateurs ainsi que, le cas échéant, des spécialistes de la faune, des macrorestes et des pollens.

Dès que la présence de colliers et de bracelets composites, constitués parfois d'une dizaine à plusieurs centaines de perles, est reconnue, ils sont dégagés soigneusement et la position de chaque perle, ainsi que la situation par rapport aux pièces squelettiques, sont

5 É. Crubézy, B. Midant-Reynes, S. Duchesne, L. Staniaszek, « La fouille du cimetière de l'Est », dans B. Mathieu, « Travaux de l'Institut français d'archéologie orientale en 2000-2001 », *BIFAO* 101, 2001, p. 467-472.

6 H. Duday, É. Crubézy, P. Courtaud, P. Sellier, A.M. Tillier, « L'anthropologie "de terrain" : Reconnaissance et interprétation des gestes funéraires », *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris* 2/3-4, 1990, p. 29-50.

7 É. Crubézy (éd.), *Paléoethnologie funéraire et paléobiologie*, *Archéo-Nil* 2, 1992.

8 Grâce à des décapages manuels réalisés dans le sable par passées horizontales successives de cinq centimètres.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

enregistrées au fur et à mesure du dégagement par une série de photographies numériques qui sont imprimées en laboratoire. Ce travail est réalisé par un anthropologue de terrain en collaboration étroite avec la responsable du matériel. Sur les tirages (qui peuvent parfois être supérieurs à la taille réelle des colliers si les éléments sont très petits) vont être représentés – s'ils ne sont pas visibles à la prise de vue – les traces de liens observés. Le document va être ensuite annoté. Les archéologues vont notamment y signaler les tracés ou les interruptions des rangs de perles. Une fois les photos générales et de détail de la tombe effectuées, les perles sont prélevées une à une ou en bloc (quand il y en a plusieurs dizaines), en fonction des alignements observés ou de la présence de liens résiduels. Elles sont déposées au fur et à mesure et dans l'ordre de leur dégagement sur un plateau recouvert de sable de manière à obtenir un effet de déroulement. Dans le cas où les perles passent sous les ossements du défunt, on attend que ceux-ci soient démontés, de manière à poursuivre le dégagement du reste de la pièce selon les mêmes méthodes que précédemment. L'ensemble est ensuite transporté en laboratoire, nettoyé, reconstitué, enregistré, photographié et étudié. Le temps passé dépend essentiellement du savoir-faire et de la coordination des différents intervenants.

Grille d'interprétation

En ce qui concerne l'interprétation, nous distinguerons la parure portée de la parure déposée. En effet, ne pouvant pas connaître la signification réelle de la parure pour les Égyptiens de la période prédynastique, nous considérerons que, *a priori,* l'une de ses fonctions les plus évidentes pour nous était d'être portée.

Tombes et restitution des faits

Sépulture S 549 [fig. 1]

La sépulture S 549 est celle d'un enfant âgé d'un an et demi à deux ans. Elle a été creusée profondément dans le sable, à 0,90 m par rapport au niveau actuel.

SUJET

Le sujet, orienté la tête au sud, les pieds au nord (160° nord), et déposé sur une natte, repose sur le dos. La tête, fléchie, repose sur le côté gauche, la mandibule légèrement ouverte.

Le membre supérieur droit, en antépulsion de 90°, est fléchi sur le thorax, avec la main, en vue dorsale, sur l'humérus gauche. Le membre supérieur gauche est fléchi, l'avant-bras et la main, en vue palmaire, affaissés sur un galet situé à gauche du corps.

Les membres inférieurs sont fléchis sur la gauche, à angle droit pour les hanches et à 135° pour les genoux. Les pieds sont rapprochés, au repos, le droit en vue supérieure et le gauche en vue latérale.

BIFAO 103 (2003), p. 133-166 Sylvie Duchesne, Christiane Petit, Nathalie Baduel, Béatrix Midant-Reynes, Éric Crubézy
Le rôle des parures dans les cérémonies funéraires au prédynastique : l'exemple des sépultures d'enfants à Adaïma.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

MOBILIER

– Deux bracelets massifs en coquillage (549/9) et (549/10).
– Un bracelet de trente-trois perles en cornaline (549/13).
– Un bracelet de vingt et une perles en calcaire (549/14).
– Un collier (549/15), constitué de trente-sept perles en calcaire, d'une pendeloque en cornaline et d'une « Nerita », mesurant 13 cm fermé.

Deux pots (dont l'un est peint) ainsi qu'une coupe (avec du sable induré à l'intérieur) sont déposés sur le côté gauche du corps.

Une brique de terre crue a été découverte aux pieds du sujet. La présence de deux galets est à signaler : l'un était placé sous la main gauche (substitut de palette ?), accompagné d'un fragment de malachite, et l'autre près de la cheville gauche.

INTERPRÉTATION

Situation de la parure

Les deux bracelets massifs en coquillage, passés respectivement autour du poignet et de l'avant-bras ne posent pas de problème d'interprétation.

Les perles des deux bracelets (549/13 et 14) découverts au contact de la cheville droite étaient restées en connexion (fragments de liens) et semblaient entourer celle-ci. Le démontage des ossements a permis de constater que d'autres perles se situaient sous ces ossements [fig. 2] attestant que ces deux ornements de cheville étaient portés par le défunt au moment de son inhumation. En ce qui concerne ces deux pièces, la question posée est de savoir s'il s'agit de deux éléments distincts isolés ou d'une parure de cheville unique formée de la réunion de deux bracelets. Leur disposition montre qu'ils étaient sans doute liés entre eux en un point (figure 2, point A) ce qui nous amènerait à privilégier cette seconde hypothèse.

En ce qui concerne le collier (549/15), il semble avoir été posé sur la cheville gauche après le dépôt du corps. En effet, aucune perle, bien que celles-ci soient en connexion parfaite (fragments de liens nettement visibles), n'était présente sous les os au démontage.

La « Nerita » (fig. 2, n° 2) se trouvait sous la pendeloque en cornaline (fig. 2, n° 1) et ces deux éléments constituaient sans aucun doute l'élément central du collier. La position de ces deux ornements centraux par rapport aux perles suggère que le collier a été placé dans la tombe, pendeloques vers le bas, le rang de perles, plus léger, venant se placer naturellement à cheval sur la jambe et venant en partie reposer sur l'un des galets précités.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Reconstitution du dépôt

– Creusement d'une fosse profonde et large.

– Dépôt d'une natte.

– Dépôt du corps d'un enfant portant un bracelet en coquillage au poignet droit et un second à l'avant-bras gauche, ainsi qu'un ornement formé de deux bracelets de perles jointifs à la cheville droite.

– La disposition des galets (sous l'avant-bras et la main gauche, et près de la cheville omolatérale) et de la malachite suggère que ces objets ont été placés après le corps.

– Ensuite, dans un ordre qu'on ne peut affirmer avec certitude, ont été placés :

– le collier (549/15) qui est déposé sur la cheville gauche ;

– une brique de terre crue placée aux pieds (calage d'une natte ?) ;

– enfin le mobilier céramique qui est disposé sur la gauche du corps, soit un grand pot contre la paroi de la fosse, puis un petit pot peint, qui vient contre le précédent, devant la tête, puis une large coupe devant les membres inférieurs. Cette dernière étant légèrement surélevée, il est possible qu'elle ait été déposée alors que le comblement de la fosse avait déjà commencé.

Sépulture S 552 [fig. 3]

La sépulture S 552 est celle d'un enfant âgé de 2 ans à 2 ans et demi. Elle est creusée en sape dans le sable à partir des parois d'une première fosse à une profondeur de 1,20 m par rapport au niveau actuel.

SUJET

Le sujet repose sur le côté gauche, sur une natte et semble avoir été recouvert de terre crue. Il est orienté la tête au sud, les pieds au nord (180° nord). Le crâne, légèrement surélevé par rapport au reste du corps, est fléchi, avec la mandibule fermée.

Les membres supérieurs, reposant l'un sur l'autre, sont en extension, les mains jointes près des genoux.

Les membres inférieurs sont fléchis, à angle droit pour les hanches et à 135° environ pour les genoux. Les pieds sont joints, le droit en position de repos et le gauche en extension.

MOBILIER

– Neuf bracelets massifs en os (552/ 8 à 16).

– Un collier de soixante perles en fritte et cornaline (552/17).

– Un collier composé de mille cent soixante et une perles en céramique de couleur grise et rouge (552/6).

Le mobilier céramique est situé au fond de la fosse, devant la sape. Il est composé d'une coupe sur laquelle se trouve un bol, disposés sur la natte contre la tête du sujet, d'un petit pot peint de vagues verticales, placé à côté des deux premiers ; enfin d'un vase nubien, gravé en damiers, disposé aux pieds du défunt et donc dans la sape.

BIFAO 103 (2003), p. 133-166 Sylvie Duchesne, Christiane Petit, Nathalie Baduel, Béatrix Midant-Reynes, Éric Crubézy
Le rôle des parures dans les cérémonies funéraires au prédynastique : l'exemple des sépultures d'enfants à Adaïma.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

INTERPRÉTATION

Situation de la parure

Les neuf bracelets, situés entre les deux avant-bras, indiquent par leur position qu'ils n'étaient pas portés par le défunt, mais déposés en situation près de leur emplacement virtuel (fig. 4).

Le collier 552/17, constitué d'un seul rang de perles en fritte et en cornaline, alternées plus ou moins régulièrement, n'a pas livré de perles sous le crâne ou les vertèbres cervicales lors du démontage. Il semble donc bien, comme les bracelets, avoir été déposé, à l'emplacement où il aurait pu être porté. De plus, la disposition linéaire des perles implique qu'il n'était pas fermé lors de son dépôt. Il a été simplement déposé ouvert, depuis la partie inférieure de la face jusqu'à l'avant-bras. Il s'agit d'un tour de cou mesurant 12 cm fermé (fig. 5).

Le collier 552/6 est constitué, comme nous l'avons déjà signalé, d'au moins mille cinq cent soixante petites perles (de 3 à 5 mm de long) réparties sur une longueur de 22 cm, contre la partie inférieure du dos du défunt et au niveau du bassin. Il constituait avant le démontage un amas de perles, interprétées initialement comme un pagne ou une résille, déposé comme le reste du mobilier. Toutefois, le démontage minutieux a permis de reconnaître un grand collier dont seule une moitié avait conservé sa disposition d'origine (fig. 6). Un enlèvement par rangs a été effectué, laissant apparaître une alternance de cinq à six perles de chaque couleur. De nombreux restes de liens ont été observés. Ces rangs de perles semblaient se recouvrir mutuellement dans un mouvement hélicoïdal. Après étude, il semble que ce collier ait été constitué d'au moins quinze rangs de perles de 44 cm de long environ, torsadés et repliés en boucle puis liés ensemble. L'emplacement de cette ligature était matérialisé par une concentration de résidus organiques (cuir ?).

Reconstitution du dépôt

– Creusement d'une fosse puis d'une sape.

– La sape est tapissée d'une natte, qui déborde sur le fond de la fosse.

– Dépôt du corps de l'enfant.

– Dépôt du collier torsadé fermé, dans le dos de l'enfant, derrière les hanches et les membres inférieurs ; dépôt des huit bracelets en os entre les avant-bras et les mains ; dépôt du tour de cou ouvert devant le menton.

– Dépôt du mobilier céramique : un vase nubien à l'intérieur de la sape, aux pieds ; à l'extérieur de la sape, une coupe est mise sur la natte contre le crâne ; elle est déjà remplie de sable lorsqu'un bol est déposé dessus. De l'autre côté de la coupe, est placé un petit pot, peint de vagues verticales ;

– La partie du corps la plus proche de la sape est recouverte de terre crue.

– Comblement de la tombe.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Sépulture S 630 [fig. 7]

La sépulture S 630 est celle d'un enfant âgé d'un an à un an et demi, en jarre. Elle est creusée profondément dans le sable à 1,70 m par rapport au niveau actuel.

SUJET

Le sujet repose plié en deux, sur le côté droit, la tête au sud-est, les pieds au nord-ouest (150° nord). La tête, fléchie, repose sur la face, la mandibule fermée.

Les membres supérieurs sont fléchis, la main gauche devant la face, et la main droite au niveau de la hanche.

Les membres inférieurs sont en extension. Les pieds sont joints, en position surélevée devant la tête, en raison de la position pliée du sujet.

MOBILIER

– Deux bracelets de perles en coquillage et en coquille d'œuf d'autruche (630/5 et 6).

– Un collier constitué de quatre-vingt-onze perles en fritte et de deux en os (630/9).

En plus du contenant, la jarre, et d'une jatte formant couvercle, un pot peint a été découvert contre le fond de la jarre, en position renversée et un second contre la paroi nord de celle-ci (élément de calage ?).

INTERPRÉTATION

Situation de la parure

Les bracelets de cheville (630/5 et 6), mesurant respectivement 2 cm et 4 cm fermés, sont constitués, pour l'un de dix-sept petites perles, et pour l'autre de vingt et une grandes perles. Ces perles ont été découvertes sur et sous les os des jambes, ce qui implique que ces bracelets étaient portés par le défunt au moment de l'inhumation. Par ailleurs, la position particulière de certaines perles, notamment celles de la cheville droite, indique que le bracelet était porté serré autour de la cheville.

Les perles en os et les perles en fritte sphériques ou en olive composant le collier 630/9 ont été découvertes autour et sous le crâne ; un certain nombre d'entre elles étaient disposées en amas en avant du thorax et de nombreux restes de liens étaient visibles (fig. 8). L'étude des prélèvements montre que ce collier, porté par le jeune défunt, mesurait au moins 34 cm fermé. Les perles sphériques constituaient apparemment le tour de cou, tandis que les perles en forme d'olive constituaient l'ornement central. Beaucoup plus lourdes que les perles sphériques, elles se sont amassées, à l'avant du corps, lors du dépôt de celui-ci. La longueur et la disposition du collier suggèrent que celui-ci n'était sans doute pas destiné à un enfant.

BIFAO 103 (2003), p. 133-166 Sylvie Duchesne, Christiane Petit, Nathalie Baduel, Béatrix Midant-Reynes, Éric Crubézy
Le rôle des parures dans les cérémonies funéraires au prédynastique : l'exemple des sépultures d'enfants à Adaïma.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Reconstitution du dépôt

– Creusement de la fosse.

– Dépôt du sujet dans la jarre, plié en deux sur lui-même, avec les bracelets aux chevilles et le collier autour du cou.

– Jarre fermée par une jatte puis scellée avec de la terre crue.

– Dépôt de l'ensemble dans la fosse.

– Un pot peint est disposé renversé, sur le fond de la jarre, et un second pot est placé contre la paroi nord de celle-ci (calage ?).

– Comblement de la fosse.

Sépulture S 633 [fig. 9]

La sépulture S 633 est celle d'un enfant d'un an à un an et demi, en jarre. Elle est creusée profondément dans le sable (0,70 m par rapport au niveau actuel).

SUJET

Le sujet repose sur le côté gauche, la tête au sud, les pieds au nord (180° nord). La tête, en extension, est tournée à gauche, la mandibule en position fermée repose contre la jarre.

Le membre supérieur droit, en abduction, est fléchi. L'avant-bras est vertical, contre le genou droit, et son extrémité distale repose contre la jarre. Le poignet est fléchi, la main en vue palmaire repose contre le contenant, sous le genou. Le membre supérieur gauche, en position de repos, est en extension. Le poignet est fléchi ; la main, fermée, s'est affaissée sur l'avant-bras, sous le fémur gauche.

Le membre inférieur droit est en position hypercontractée, le pied est fléchi sous la jambe gauche. Le membre inférieur gauche est fléchi, à angle droit à la hanche. Le genou n'est plus en connexion, le tibia et la *fibula* apparaissent nettement plus haut que le fémur (5 cm). Le pied n'est plus en connexion, il a glissé le long de la jambe.

MOBILIER

– Trois bracelets massifs en ivoire (633/6, 7 et 8).

– Un collier de cent douze perles, en fritte, cornaline et stéatite (633/3).

– Une pendeloque en améthyste (633/5).

– Un collier de soixante-sept perles en os, cornaline, coquille d'œuf d'autruche et diorite (633/4).

En plus du contenant, une coupe est située sous l'épaulement de la jarre, et la cale.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

INTERPRÉTATION

Situation de la parure

Les trois bracelets situés autour des os de l'avant-bras gauche indiquent qu'ils étaient portés par le défunt au moment de l'inhumation.

Par contre, un problème d'interprétation est posé par les deux colliers, même si la majorité des perles est en connexion et si les liens sont bien visibles.

Le plus grand d'entre eux (633/3), composé d'une alternance plus ou moins régulière de perles mesurait, replié, au moins 28 cm. Les perles disposées sur un seul rang passaient sur et sous le corps au niveau des épaules et semblaient donc entourer le buste du défunt (fig. 10). La présence d'un rang de perles en cornaline perpendiculaire à l'axe du collier et proche d'une grosse perle en améthyste pourrait correspondre à un long pendentif. Par ailleurs, un certain nombre de perles semblent former une boucle au-dessus du temporal droit. Il pourrait s'agir d'un nœud pratiqué dans le collier de manière à le raccourcir.

Le second collier (633/4) composé d'une alternance de perles mesurait au moins 13 cm fermé. Il reposait sur les jambes au niveau des tibias (fig. 11). Au démontage, l'absence de perles sous les os indique qu'il n'était pas fermé, mais simplement déposé ouvert sur les jambes.

Les perles de ces deux grands colliers n'étaient pas en contact direct avec les ossements mais distantes de 1 à 3 cm de ceux-ci. La présence de traces de tissus (ou de nattes) laisse supposer un enveloppement total ou partiel du corps. La disposition des perles laisserait donc supposer que l'un des colliers entourait le corps pour assurer la fermeture d'une enveloppe en matière organique dans laquelle le sujet était partiellement ou totalement enveloppé, tandis que l'autre avait été déposé sur cette enveloppe, au niveau des pieds du défunt.

Reconstitution du dépôt

– Creusement de la fosse.

– Le sujet est enveloppé dans un tissu ou une natte, maintenu(e) fermé(e) par un collier, puis déposé dans une moitié de jarre car l'enfant ne peut passer par l'ouverture.

– Dépôt d'un collier au niveau des jambes.

– La jarre a pu être refermée avant son dépôt dans la fosse ou une fois dans celle-ci. Par rapport à ce qui est observé dans le reste du cimetière, nous serions plutôt tentés de favoriser la première hypothèse.

– Un bol est déposé contre la paroi de la jarre, il a servi de calage sous l'épaulement de la jarre.

– Comblement de la fosse.

BIFAO 103 (2003), p. 133-166 Sylvie Duchesne, Christiane Petit, Nathalie Baduel, Béatrix Midant-Reynes, Éric Crubézy
Le rôle des parures dans les cérémonies funéraires au prédynastique : l'exemple des sépultures d'enfants à Adaïma.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Sépulture S 636 [fig. 12]

La sépulture S 636 est celle d'un enfant de deux à trois ans. Elle est creusée profondément dans le sable (0,80 m par rapport au niveau actuel).

SUJET

Le sujet repose sur le côté gauche, dans une natte. Il est orienté la tête au sud, les pieds au nord (160° nord). La tête, en position surélevée, repose sur la face et le côté gauche, la mandibule est en occlusion.

Les membres supérieurs sont fléchis, la main gauche est devant la face, la main droite sous le menton.

Les membres inférieurs sont fléchis à 90° aux hanches et à 100° et 135° aux genoux gauche et droit. Les pieds sont rapprochés et légèrement surélevés.

MOBILIER

– Onze perles (faucons en diorite, perles de fritte en forme de grappes, grande pendeloque en cornaline...) sont regroupées sous un même numéro soit 636/5. Il convient de noter la nature très particulière et relativement exceptionnelle pour le cimetière des perles concernées.

Trois pots et un petit bol sont présents également dans la tombe. Deux pots sont légèrement inclinés sur la droite du corps, l'un, peint, est devant la tête, tandis que l'autre est plus au sud. Le dernier petit pot est situé dans le dos du sujet, à hauteur et à distance de l'épaule gauche. Enfin, le petit bol, légèrement incliné, est situé contre le sommet du crâne.

INTERPRÉTATION

Les onze perles précitées ont été mises au jour plus ou moins dispersées sous et le long de l'avant-bras gauche. La pendeloque en cornaline est en position verticale et semble « s'appuyer » sur le pot placé à la tête du défunt (fig. 13). Le fait qu'aucune perle n'ait été retrouvée sur l'avant-bras, qu'aucune ne soit en connexion et que la pendeloque soit sub-verticale, nous fait écarter l'hypothèse d'un bracelet, hypothèse qui aurait pu être évoquée en l'absence de relevés précis.

La question qui se pose alors est la nature de l'objet auquel doivent être rattachées ces perles et cette pendeloque. L'élément le plus troublant est la position sub-verticale de la pendeloque. L'explication la plus probable est que cette pendeloque était initialement suspendue autour du pot contre lequel elle a été découverte. Si l'on retient cette hypothèse, il ressort que les onze perles et la pendeloque pourraient avoir été suspendues à un lien plus long. Ce grand collier aurait été disposé autour du col du pot, la partie du collier lestée par les perles reposant sur le fond de la fosse, la pendeloque placée en position latérale et, étant donné sa morphologie, venant prendre appui sur la paroi du pot. À noter que les deux perles en forme de faucons ont été trouvées sous l'avant-bras.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Reconstitution du dépôt

Deux hypothèses peuvent être proposées pour reconstituer l'inhumation :

– Le pot peint auquel est suspendu le collier est déposé en premier dans la tombe, puis vient le défunt, dans une natte. Les éléments les plus lourds du collier se retrouvent alors sous le corps. Le reste du mobilier céramique est disposé autour du défunt (le petit pot dans le dos du sujet, qui peut être également déposé avant le sujet lui-même, le petit bol, contre le sommet du crâne, et un autre pot, sur la droite du sujet) ;

– Le défunt est placé en premier, l'ensemble des éléments céramiques vient après. Dans ce cas, il faut imaginer que les perles du collier sont glissées sous le corps lors du dépôt du vase peint et que le ou les officiants ne laissent apparaître que les perles les plus communes, cachant ainsi les deux faucons.

La première hypothèse est mécanique, dans le sens où la gravité seule explique la disposition des perles. La seconde implique l'intervention des officiants ; elle nous semble toutefois plus plausible en raison de la disposition des perles, sous et le long de l'avant-bras gauche.

Sépulture S 679 [fig. 14]

La sépulture S 679 est celle d'un enfant âgé d'un an et demi, en jarre. Elle est creusée profondément dans le sable (0,75 m par rapport au niveau actuel).

SUJET

Le sujet repose dans une jarre, sur le côté gauche, la tête à l'ouest, les pieds à l'est (300° nord). La tête, fléchie, repose contre l'ouverture et l'épaule de la jarre, la mandibule fermée.

Le membre supérieur droit, en abduction, est fléchi, le coude est ainsi en position surélevée. L'extrémité de l'avant-bras vient buter contre la jarre. Le poignet est en hyper-extension ; la main, en vue dorsale, est verticale contre le contenant. Le membre supérieur gauche repose contre la jarre, le coude est fléchi à angle droit. Le poignet est en extension ; la main, verticale contre le contenant, apparaît par sa paume.

Les membres inférieurs sont fléchis à angle droit aux hanches et à 135° aux genoux. Les jambes dépassent du contenant à partir des genoux. La cheville droite est en extension, en vue dorsale, tandis que le pied gauche est absent.

MOBILIER

– Un collier de onze perles en fritte (679/5).

– Deux rangées de quatre-vingt-quatre perles en fritte (679/6) mesurant 12 cm fermé.

En plus du contenant – la jarre –, la tombe a livré deux coupes qui fermaient les extrémités de la jarre, et un petit pot, placé contre la panse à droite, et servant peut-être de calage (?).

BIFAO 103 (2003), p. 133-166 Sylvie Duchesne, Christiane Petit, Nathalie Baduel, Béatrix Midant-Reynes, Éric Crubézy
Le rôle des parures dans les cérémonies funéraires au prédynastique : l'exemple des sépultures d'enfants à Adaïma.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

INTERPRÉTATION

Situation de la parure

Deux rangs parallèles de petites perles en fritte, avec restes de liens apparaissent sur le frontal ; ces rangs descendent légèrement sur le côté gauche de la tête et viennent ensuite reposer entre la jarre et le crâne du défunt sur une longueur de 3 cm. La position de ces perles suggère que nous n'avons sans doute pas affaire ici à un collier fermé qui aurait été alors placé sur la tête de l'enfant, mais plutôt à un bandeau de tête décoré de perles. Afin de vérifier cette hypothèse le crâne a été dégagé sur son pourtour sans trouver de nouvelles perles ayant pu appartenir à la partie arrière de cet ornement. Seule la partie frontale de celui-ci était donc décorée.

Par ailleurs, trois perles sphériques en fritte beaucoup plus grosses que celles du bandeau ont été découvertes en connexion sous la mandibule. Huit perles en fritte sont également apparues (deux tubulaires et six autres en forme de fleur) après le prélèvement du rachis cervical. Il s'agit donc sans doute d'un tour de cou porté par l'enfant lors de l'inhumation.

Reconstitution du dépôt

– Le contenant est séparé en deux moitiés car l'enfant ne peut pas passer par l'ouverture.

– Deux hypothèses peuvent être émises : une moitié de la jarre, calée par un petit pot, et l'enfant sont déposés ensemble dans la fosse, ou bien la moitié de la jarre est mise en premier, puis l'enfant avec ses éléments de parure (tour de cou, bandeau) en second, les jambes et les pieds dépassant à l'extérieur de la jarre. L'autre moitié de la jarre est alors déposée, et les extrémités sont fermées par deux coupes.

– Comblement de la fosse.

Sépulture S 683 [fig. 15]

La sépulture S 683 est celle d'un enfant, de neuf à douze mois, dans un panier. Elle est creusée profondément dans le sable (0,70 m par rapport au niveau actuel).

SUJET

Le sujet repose dans un panier, sur le côté droit. Il est orienté la tête au sud-est, les pieds au nord-ouest (140° nord). La tête repose sur le côté droit, la face contre le panier ; la mandibule est en occlusion.

Le membre supérieur droit est légèrement fléchi, à 45°, contre le panier, la main est sous le genou droit. Le membre supérieur gauche est en légère antepulsion, le coude est fléchi à 90°. La main est en extension, verticale, la paume contre le panier, sur le coude droit.

Les membres inférieurs sont fléchis, à 90° aux hanches et 135° aux genoux, le droit légèrement plus que le gauche. Les pieds, en position surélevée, sont rapprochés sur le rebord du panier.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

MOBILIER

– Un panier naviforme, dont les côtés et le fond sont conservés. Il est constitué d'une armature à un seul montant en spirale, cordé, de type Balfet 70 [9].

– Un bracelet composé de 20 perles en fritte (683/12), mesurant 3 cm fermé.

– Un collier constitué de cent vingt-neuf perles en fritte, d'une grosse perle de calcaire, et de deux pendentifs (l'un en stéatite et l'autre en ivoire en forme de bucrane) (683/11). Il mesure 20 cm fermé.

– Des grains de malachite dans une pochette en cuir (traces de matières organiques).

– Un éclat de silex.

À l'extérieur du panier, un petit pot s'appuie contre une céramique de type *Wavy-Handle*, dans le dos du sujet. Une palette a été déposée sur cette céramique. Une coupe est située au pied d'un des quatre grands pots, celui de l'ouest, disposés contre les parois de la fosse ; enfin, une coupe renversée est disposée sur l'un des trois grands pots du côté nord, celui du milieu.

INTERPRÉTATION

Situation de la parure

Seule une partie du collier était visible à la fouille et reposait partiellement « en amas » près du visage du défunt ; le reste des perles, dont le bucrane, se trouvait sous la tête et donc entre celle-ci et le fond du panier (fig. 16). La position du collier indique que celui-ci était fermé mais non porté par le défunt. Par ailleurs, la découverte de perles sur la main implique que le collier a été placé dans la tombe après le dépôt du corps. On peut alors s'étonner du fait qu'une partie du collier dont le bucrane, ait été découvert sous la tête du défunt. Cette position particulière peut s'expliquer par la volonté de cacher cet élément du collier. L'ensemble aurait été déposé près de la tête du défunt puis celle-ci soulevée de manière à faire glisser le bucrane.

Le bracelet de la cheville droite était porté, comme l'indique la disposition des perles en connexion autour des os de la jambe.

Reconstitution du dépôt

– Creusement de la fosse.

– Dépôt des quatre grands pots contre les parois de la fosse (trois au nord, et un à l'ouest) ; l'un est recouvert d'une coupe renversée.

– Dépôt du panier et de l'enfant, qui porte à sa cheville droite un bracelet de perles.

9 H. BALFET, « La vannerie. Essai de classification », *L'anthropologie* 56, 1952, p. 259-280.

BIFAO 103 (2003), p. 133-166 Sylvie Duchesne, Christiane Petit, Nathalie Baduel, Béatrix Midant-Reynes, Éric Crubézy
Le rôle des parures dans les cérémonies funéraires au prédynastique : l'exemple des sépultures d'enfants à Adaïma.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

– Le collier est déposé après le corps ainsi que vraisemblablement la pochette contenant la malachite (et peut-être l'éclat de silex ?).

– Le reste du mobilier est déposé : le vase à anses ondulées, sur lequel est placée secondairement une palette, puis le petit pot, qui s'appuie sur le *Wavy-Handle*, puis la coupe, au pied de l'un des grands pots, celui de l'ouest.

Sépulture S 737 [fig. 17]

La sépulture S 737 est celle d'un enfant, âgé de six à neuf mois. Elle est creusée très profondément dans le sable (1,20 m par rapport au niveau actuel). Le passage d'un terrier a fait disparaître la moitié supérieure gauche (épaule, côtes, hanche), ainsi que quelques vertèbres thoraciques et lombaires.

SUJET

Le sujet, orienté la tête au sud, les pieds au nord (170° nord), repose sur le dos. La tête est tournée à gauche, la mandibule en occlusion.

Le rachis est en connexion, depuis l'occipital jusqu'à la 9e vertèbre thoracique, en vue antéro-latérale droite. Le rachis est alors coupé par un terrier ; il reprend en connexion depuis la 2e vertèbre lombaire jusqu'aux vertèbres sacrées, en vue antérieure. Les côtes sont affaissées.

Les membres supérieurs sont en extension, les mains le long du corps, en vue dorsale.

Les membres inférieurs sont en extension. Les jambes sont croisées, la jambe droite sur la jambe gauche, et les pieds sont joints. Le pied droit est en position de repos, tandis que le pied gauche est en extension médiale, les métatarses et les phalanges sont verticaux (contre l'enveloppe textile ?).

MOBILIER

– Trois bracelets rigides, deux en os (737/1 et 737/3) entourant un bracelet de cuivre (737/2).

INTERPRÉTATION

Les bracelets situés à l'avant-bras et au poignet droits, passent autour des os, ce qui signifie qu'ils étaient portés par l'enfant au moment de son inhumation (fig. 17). Toutefois, leurs dimensions (diam. : 737/1, 3,8 cm ; 737/2, 3,8 cm ; 737/3, 3,5 cm) montrent qu'ils étaient manifestement trop grands pour lui. En effet, la comparaison avec d'autres sépultures montre que ce diamètre [10] correspond à des bracelets portés par des enfants âgés d'environ 2 ans et plus. Ainsi, ces bracelets lui ont été mis à sa mort, pour l'inhumation. Ils constituent donc un dépôt funéraire et non une parure qu'il aurait portée de son vivant.

10 Objet en restauration, diamètre mesuré d'après photographies rapprochées de terrain.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Reconstitution du dépôt

– Dépôt du sujet dans la fosse, sur le dos, avec les bracelets à l'avant-bras et poignet droits.

– Comblement de la fosse.

Discussion

La signification du mobilier retrouvé dans les tombes est une question classique [11], qui renvoie aux fondements de l'archéologie, voire des sciences humaines en général, à savoir les rapports entre perçu et signifié. Au Prédynastique, la présence de la parure dans les tombes a souvent été mentionnée dans le descriptif des sépultures [12]. Toutefois, la précision des termes (perles, colliers, bracelets) et la localisation des objets par rapport au corps n'étaient pas toujours détaillées [13]. Plusieurs cas peuvent se rapprocher des observations faites sur le site d'Adaïma [14]. En revanche, ils n'ont pas fait l'objet d'interprétations sans doute parce que celles-ci paraissant évidentes, on ne leur a pas porté d'intérêt spécifique.

Au Prédynastique, la parure (colliers, bracelets, pendeloques, amulettes) est portée très majoritairement par les femmes et les enfants, et celle-ci entretient un rapport particulier avec l'enfant [15]. Dans le cas de sépultures doubles associant un adulte et un enfant, c'est bien souvent ce dernier qui est paré [16]. À Adaïma, le cimetière, dont quelques tombes sont exposées ici, est constitué essentiellement d'enfants [17], et la parure dans ce secteur joue un rôle important. En effet, plus d'un tiers des tombes d'enfants ont livré des objets liés à la parure (83/244 tombes, soit 34 %).

En ce qui concerne le décompte des huit cas présentés, quelques constatations s'imposent :

En fonction des sujets : quatre enfants portaient des objets de parure (S 630, 633, 679, 737) ; deux n'en portaient pas, mais des objets de ce type étaient déposés dans la tombe à proximité du corps (S 552, 636). Enfin, deux enfants portaient certains objets alors que d'autres étaient simplement déposés (S 549, 683) ; dans les deux cas, il s'agit de colliers.

11 É. Crubézy, H. Martin, H. Giscard, Z. Batsaikhan, D. Erdenebaatar, B. Maureille, J.-P. Verdier, « Pratiques funéraires et sacrifices d'animaux en Mongolie à la période protohistorique. Du perçu au signifié. À propos d'une sépulture Xiongnu de la vallée d'Egying Gol (Région péri-Baïkal) », *Paléorient* V 22/1, 1996, p. 89-107.

12 G. Brunton, *The Civilisation and Predynastic Remains near Badari*, *BSAE-ERA* 46, London, 1928, p. 50, pl. XXXI ; *id.*, *Mostagedda and the Tasian Culture*, *BME First and Second Years, 1928-1929*, London, 1937, p. 74, pl. XXXI ; W.M.Fl. Petrie, J.E. Quibell, *Nagada and Ballas*, London, 1896, p. 27 ; W.M.Fl. Petrie, *Tarkhan I and Memphis V*, *BSAE-ERA* 23, London, 1913 ; *id.*, *Tarkhan II*, *BSAE-ERA* 26, London, 1914.

13 W.M.Fl. Petrie, J.E. Quibell, *loc. cit.* ; W.M.Fl. Petrie, *op. cit.* ; *id.*, *Tarkhan II*, *BSAE-ERA* 26, London, 1914.

14 Il ne s'agit pas ici d'en faire une liste exhaustive, mais de présenter quelques éléments de comparaison avec le site d'Adaïma.

15 Constat d'après un ensemble de 1497 sépultures prédynastiques constituant un corpus de sépultures à fard (N. Baduel, thèse en cours). Cet ensemble de tombes ayant fourni une palette ou du pigment offre une image particulière de la parure. Il s'agira de voir, dans l'avenir, si les sépultures sans fard offrent la même image. Notons que la diagnose sexuelle n'a pu être établie pour tous les sujets de ce corpus, et que parmi les déterminations anciennes, des doutes peuvent apparaître.

16 B. Adams, *The Fort Cemetery at Hierakonpolis (Excavated by John Garstang)*, London, New York, 1987, p. 20-21 ; A.M. Lythgoe, *The Predynastic Cemetery N7000. Naqa-Ed-Dêr, Part IV*, *UCPA* 7, Berkeley, 1965, p. 227.

17 Une sépulture d'adulte, deux tombes de chien et quelques sépultures vides composent aussi l'espace funéraire, É. Crubézy, B. Midant-Reynes, S. Duchesne, L. Staniaszek, dans B. Mathieu, *BIFAO* 101, p. 467-472.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Aucun lien entre le dépôt ou le port de parure et l'âge n'a été relevé. Le plus jeune des enfants a moins d'un an, le plus âgé a deux ou trois ans. Beaucoup de tombes prédynastiques présentent des sujets avec des objets de parure portés et d'autres non portés, simplement déposés sur ou sous le corps, ou bien encore proches du corps. Par exemple, la sépulture 90 de Hiérakonpolis présente un enfant avec un bracelet au poignet droit, des perles et des pendeloques devant les bras, puis d'autres perles sous les cuisses (Nagada IIC-IID1) [18]. La sépulture X51 d'Abydos présente aussi un enfant, dans un coffre de terre crue, avec seize bracelets aux bras (huit en os et huit en coquillage), une bague au doigt, un collier de perles [19] et, entre les jambes, quatre grandes perles tubulaires et une amulette en tête de taureau (Nagada IIIB) [20].

En fonction de la parure : le premier constat qui ressort de ces exemples est celui de la diversité des parures à Adaïma, tant sur le plan typologique (tour de cou, collier, bandeau frontal, bracelet massif, bracelet de perles), que sur les matériaux utilisés (os, coquillage, fritte, cornaline, calcaire, céramique, coquille d'œuf d'autruche, ivoire, stéatite, améthyste, diorite et cuivre), ou la forme de certaines perles ou pendentifs (géométrique, animale, végétale).

Le second constat est la distinction entre la parure portée et la parure déposée. Le type de parure le plus fréquemment porté est le bracelet de poignet et/ou de cheville (13), qu'il soit massif ou composite, ce qui s'inscrit dans la coutume prédynastique. Cependant, il faut noter également la présence d'un tour de cou et de colliers (3), fréquents par ailleurs dans d'autres sépultures [21], ainsi qu'un bandeau frontal [22]. Le bandeau frontal est un objet de parure portée peu commun, mais il est déjà connu. À Abydos dans la sépulture E351 [23], une femme âgée présente un double collier de perles glaçurées bleues sur le front, et une masse de perles sous la main gauche. Ce double collier de perles sur le front est tout à fait comparable à ce que porte l'enfant de la tombe S 679, et que nous avons défini comme un bandeau frontal. De même à Hiérakonpolis, dans la sépulture 10 [24], un homme (?) porte deux rangées de perles en cornaline autour du front [25]. Enfin, à Adaïma, les éléments déposés sont essentiellement des colliers (six cas) et des bracelets (dont huit proviennent de la même tombe). Toutefois, six colliers sur neuf paraissent trop grands pour des enfants de ces âges, alors que seize bracelets sur vingt et un semblent adaptés au sujet sur lequel ils sont placés. Il est difficile de déterminer pour deux bracelets portés aux avant-bras s'ils sont adaptés ou non à l'enfant (S 552). Par contre, trois autres bracelets paraissent trop grands (S 737) [26].

18 B. Adams, *op. cit.*, p. 92.

19 Emplacement non signalé, peut-être parce que le collier était porté à sa place habituelle.

20 Qui devait constituer un second collier. Voir D. Randall-MacIver, A.C. Mace, *El Amrah and Abydos*. 1899-1901, *EEF Memoir* 23, London, 1902, p. 54-55.

21 É. Crubézy, Th. Janin, B. Midant-Reynes, *Adaïma 2. La nécropole prédynastique*, *FIFAO* 47, Le Caire, 2002.

22 Un autre bandeau frontal est supposé à Adaïma, dans la sépulture d'un enfant âgé d'un an et demi à deux ans (S 667), où deux rangées de perles en fritte ont été retrouvées sur le front et dans les cavités orbitaires, le bandeau aurait alors glissé.

23 Nagada IID2, E. Naville, E. Peet, *The Cemeteries of Abydos*, vol. I : *1909-1910, The Mixed Cemetery and Umm El Ga'ab*, *EEF* Memoir 33, London, 1914, pl. VI.

24 Nagada IID2, B. Adams, *The Fort Cemetery at Hierakonpolis (Excavated by John Garstang)*, London, New York, 1987.

25 L'une d'entre elles possède un pendentif.

26 La comparaison a été effectuée à partir d'un échantillon de 59 bracelets mesurés sur 21 tombes du cimetière d'enfants d'Adaïma.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Type de parure	Bracelet	Tour de cou	Collier	Bandeau frontal	Total
portée	13	1	2	1	17
déposée	8		6		14
Total	21	1	9	1	31

En fonction de la situation : on constate que les objets de parure déposés sont généralement placés aux endroits où ils sont habituellement portés (S 552) ; cependant, la position du corps dans ce cas-là n'est pas la position classique des Prédynastiques, puisque les membres supérieurs sont étendus. D'autres colliers sont placés soit près du corps (S 552), soit partiellement sous le corps (S 683), soit autour d'un vase et sous le corps (S 636), soit autour de la pièce de cuir ou de sparterie enveloppant le corps (S 633). La situation de ces objets de parure en relation avec la position du corps ou le reste du mobilier n'est pas exceptionnelle. Des situations similaires sont rencontrées dans d'autres nécropoles, comme à Mahasna [27], à Nagada [28], ou à Abousir el-Melek [29]. Dans la sépulture double H29 de Mahasna (Nagada IIA), la position du corps de la femme, située au centre de la tombe, les objets et leur localisation, rappellent la tombe S 552 d'Adaïma. En effet, cette femme a les membres supérieurs étendus et les mains alignées avec la face ; la position des membres inférieurs est différente, les jambes sont légèrement redressées. Parmi le mobilier, une « masse » de bracelets en ivoire est déposée entre les avant-bras et le thorax, alors que des colliers de perles (cornaline et stéatite verte glaçurée) sont derrière le crâne. Selon les fouilleurs, ils auraient été placés sur ou dans les cheveux, chaque type de perles étant bien enfilé séparément [30] ; mais ils sont peut-être disposés à l'endroit où ils sont habituellement portés, à l'instar des bracelets proches des avant-bras, et comme les éléments de parure de la tombe S 552 d'Adaïma. Dans la sépulture 869 de Nagada (datation indéterminée), le sujet présente, devant les mains, une corne autour de laquelle est enroulé un collier de perles en faïence. Cette situation d'un collier « exposé » sur un autre élément offert rappelle le collier de la tombe S 636 d'Adaïma, suspendu au col d'un pot, déposé de la même manière devant la face et les mains. Enfin, dans la sépulture 60d7 d'Abousir al-Melek, un sujet présente une amulette en tête de taureau, disposée sous la tête, ainsi que d'autres objets dont l'emplacement n'est pas spécifié. Cette localisation de l'amulette sous la tête est identique à celle de la tombe S 683 à Adaïma, où le bucrane d'un collier a été glissé sous la tête de l'enfant. Cette localisation d'un objet à valeur symbolique marquée, renvoie, soit à la notion de convoitise (rappelons la rareté de tels éléments sur l'ensemble du corpus des tombes prédynastiques), soit à la fonction intrinsèque de l'artefact, et par là même à la pensée symbolique de la communauté. Cette position ne renvoie plus au caractère exceptionnel de l'objet, ni à sa « richesse », mais plutôt à sa valeur magique et à sa fonction

27 E.R. AYRTON, W.L.S. LOAT, *Excavations at El-Mahasna. Archaeological Report 1908-1909*, *EEF Memoir* 31, London, 1911, p. 11-12, pl. II (8-10).

28 W.M.Fl. PETRIE, J.E. QUIBELL, *Nagada and Ballas*, London, 1896 ; E.J. BAUMGARTEL, *Petrie's Naqada Excavations : A Supplement...*, London, 1970.

29 Datation indéterminée, A. SCHARFF, *Das Vorgeschichtliche Gräberfeld von Abusir el-Meleq*, *WVDOG* 49, Berlin, Leipzig, 1926, p. 146-147.

30 E.R. AYRTON, W.L.S. LOAT, *op. cit.*, p. 27.

BIFAO 103 (2003), p. 133-166 Sylvie Duchesne, Christiane Petit, Nathalie Baduel, Béatrix Midant-Reynes, Éric Crubézy
Le rôle des parures dans les cérémonies funéraires au prédynastique : l'exemple des sépultures d'enfants à Adaïma.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

protectrice. Toutefois, cela ne signifie pas que les amulettes soient systématiquement cachées ; comme les colliers et les bracelets, elles peuvent être déposées sur le corps ou devant les mains [31].

Dans quatre cas où la reconstitution des faits le permet, il apparaît que la parure déposée a été mise en place après le corps, et donc par rapport à lui, mais avant le reste du mobilier, sauf dans le cas du collier suspendu à un pot (S 636). Cette chronologie pourrait être en relation avec l'ambivalence de la parure qui relève de l'intimité de tout un chacun, mais aussi de la vie publique. Dès lors, on comprend mieux que ces éléments aient été déposés en vue d'une présentation du corps, avant ceux qui relevaient plutôt de la « propriété » d'une famille ou d'une communauté [32].

En fonction des dimensions : pour la parure portée, nous ne pouvons évidemment pas savoir si les enfants portaient eux-mêmes ces parures de leur vivant (bien qu'il y ait des signes d'usure sur certains bracelets) ou si elles leur ont été mises spécialement pour l'occasion, lors de la toilette funéraire. Ce dernier cas est illustré par la sépulture S 737 où le diamètre des bracelets est trop grand pour un enfant âgé de six à neuf mois. Toujours est-il que les constatations précédentes suggèrent que si certains bracelets étaient bien réalisés pour des enfants, cela semble beaucoup plus problématique pour les colliers. En effet, si certains d'entre eux nous paraissent grands ou longs pour ces jeunes enfants, nous ignorons quelle était l'esthétique prédynastique, ou la symbolique qui pouvait y être rattachée. Toutefois, dans le cas où la parure serait réellement trop grande, elle ne serait pas ou peu liée au défunt directement, mais elle serait alors le signe d'appartenance à une famille, qu'elle soit nucléaire ou de type classificatoire. Ce ne serait plus un élément personnel auquel est attaché une valeur quelconque mais ce serait un élément du groupe. Dans le cas d'une famille nucléaire, ce qui s'exprime, ce n'est plus l'intimité du défunt mais bien celle de l'adulte qui se dessaisit d'un objet personnel. Ce geste symbolique peut être sous-tendu par un imaginaire différent suivant les cas : ainsi, dans la tombe S 633 un collier entoure le corps, maintenant tissu ou natte. Cette fonction de lien aurait pu être réalisée par des éléments en matière végétale (cordelette) ou animale (cuir), mais c'est l'intimité d'un adulte (féminin ?) qui entoure l'enfant et qui pourrait marquer là un processus de deuil. Dans le cas d'une famille de type classificatoire, le caractère ostentatoire parfois marqué et la non-liaison directe à l'enfant suggèrent un message fort, envoyé par le donneur aux proches (dont il pouvait être), associant la valeur matérielle ou symbolique de l'objet et la perte de l'enfant.

Pour la parure déposée, il est étonnant de constater que dans quatre cas sur six, les colliers pouvaient être sans relation avec l'intimité directe du sujet, puisqu'il s'agit d'objets qui nous paraissent trop grands pour ces enfants. Comme précédemment, ils peuvent être ici le signe d'appartenance à un groupe. Moins surprenante est la tombe S552 où des parures

31 G. Brunton, *Mostagedda and the Tasian Culture*, *BME First and Second Years*, *1928-1929*, London, 1937, p. 71 ; W.M.Fl. Petrie, J.E. Quibell, *Nagada and Ballas*, London, 1896, p. 29 ; E.J. Baumgartel, *op. cit.*

32 É. Crubézy, Th. Janin, B. Midant-Reynes, *Adaïma 2. La nécropole prédynastique*, *FIFAO* 47, Le Caire, 2002.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

adaptées à l'âge ont été déposées sur le corps, à l'emplacement où elles sont habituellement portées. Il s'agit alors simplement d'un dépôt funéraire, dont la « mise en scène » avait pour but une présentation du défunt.

Dans tous les cas, la parure, portée ou déposée, devait renvoyer dans le monde prédynastique à un rôle esthétique et symbolique, qui se poursuivait sur le défunt et que l'on souhaitait préserver (si la parure avait été portée) ou créer (si elle avait été mise lors de la toilette funéraire). Une partie au moins de la symbolique semble alors se dévoiler : les officiants avaient conscience que ce témoignage de sollicitude des vivants pour le défunt faisait ou aurait pu faire partie de son intimité. Cette relation pourrait évoquer la nécessité de congédier le disparu (qui doit emporter ce qui lui revient) et en même temps la difficulté de se séparer de celui qui n'est plus (qui ne les porte pas mais qui aurait pu les porter), c'est-à-dire un processus de deuil.

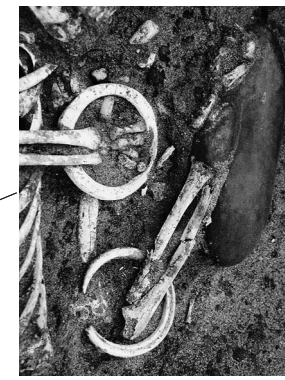
Conclusion

Ces quelques exemples basés sur la parure sont riches d'enseignements non seulement sur la culture mais également sur la vie individuelle et sociale des Prédynastiques. En ce qui concerne la culture matérielle, ils démontrent la diversité des parures avec des éléments tels que les bandeaux frontaux. En ce qui concerne la vie quotidienne, l'importance de certains processus de deuil face aux tout petits est soulignée, elle nous éloigne de certaines tendances qui verraient un non-attachement aux enfants dans les sociétés préjenneriennes où un quart à la moitié de la population pouvait mourir avant six ans. En ce qui concerne la vie sociale, ces exemples démontrent comment les morts, parce qu'ils posent la question de la séparation et parce qu'ils obligent à l'imagination de l'invisible, contribuent à déterminer l'enracinement culturel de la société des vivants. Si les données matérielles ne peuvent manquer d'être prises en compte, ces exemples rappellent qu'on ne saurait confondre l'archéologie de la mort avec un commentaire socio-économique de données funéraires, la valeur symbolique des objets, leur situation et le moment de leur dépôt ayant en effet une importance primordiale quant à leur compréhension.

BIFAO 103 (2003), p. 133-166 Sylvie Duchesne, Christiane Petit, Nathalie Baduel, Béatrix Midant-Reynes, Éric Crubézy
Le rôle des parures dans les cérémonies funéraires au prédynastique : l'exemple des sépultures d'enfants à Adaïma.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Fig. 1. Tombe S549. Situation de la parure.





Bracelets 549/9 et 549/10



Bracelet 549/15

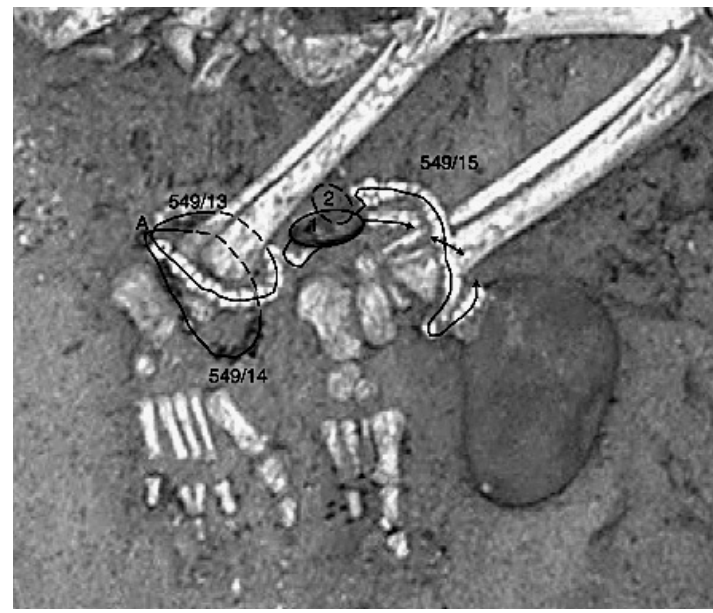


Bracelet 549/13



Bracelet 549/14

Fig. 2. Tombe S549. Schéma de démontage.



© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Fig. 3. Tombe S552. Situation de la parure.

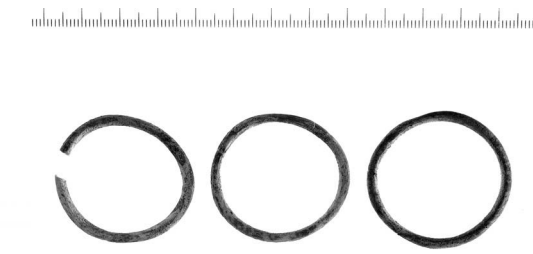




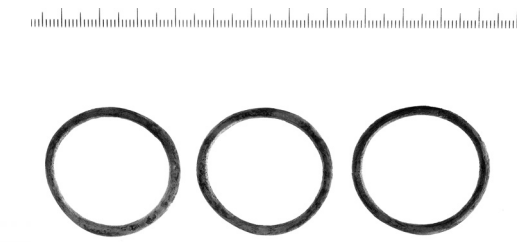
Collier 552/17



Bracelets 552/8-9-10



Bracelets 552/11-12-13



Bracelets 552/14-15-16



Collier 552/6

BIFAO 103 (2003), p. 133-166 Sylvie Duchesne, Christiane Petit, Nathalie Baduel, Béatrix Midant-Reynes, Éric Crubézy
Le rôle des parures dans les cérémonies funéraires au prédynastique : l'exemple des sépultures d'enfants à Adaïma.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

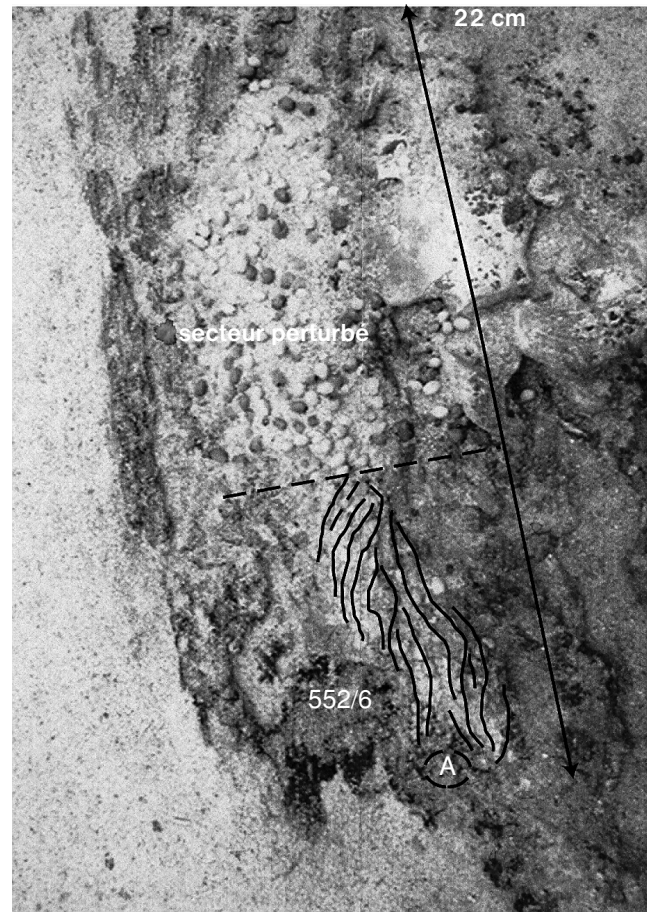
Fig. 4. Tombe S552. Détail des bracelets.



Fig. 5. Tombe S552. Détail du collier 552/17.



Fig. 6. Tombe S552.
Schéma de démontage du collier 552/6.



© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Fig. 7. Tombe S630. Situation de la parure.

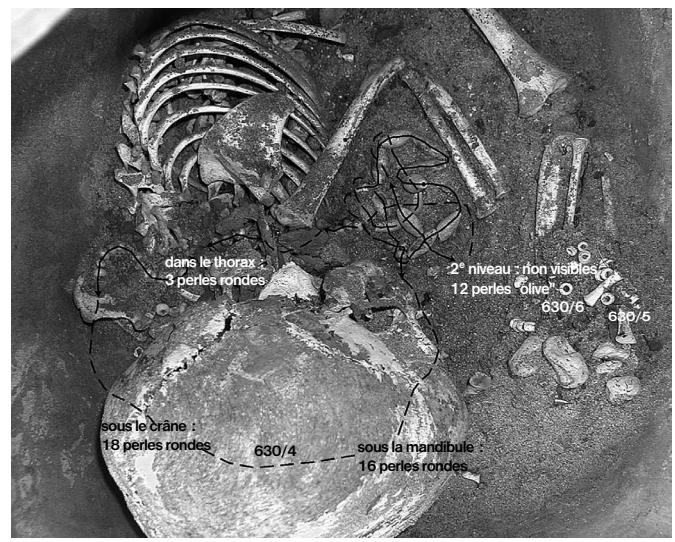


Collier 630/9

Bracelet 630/5

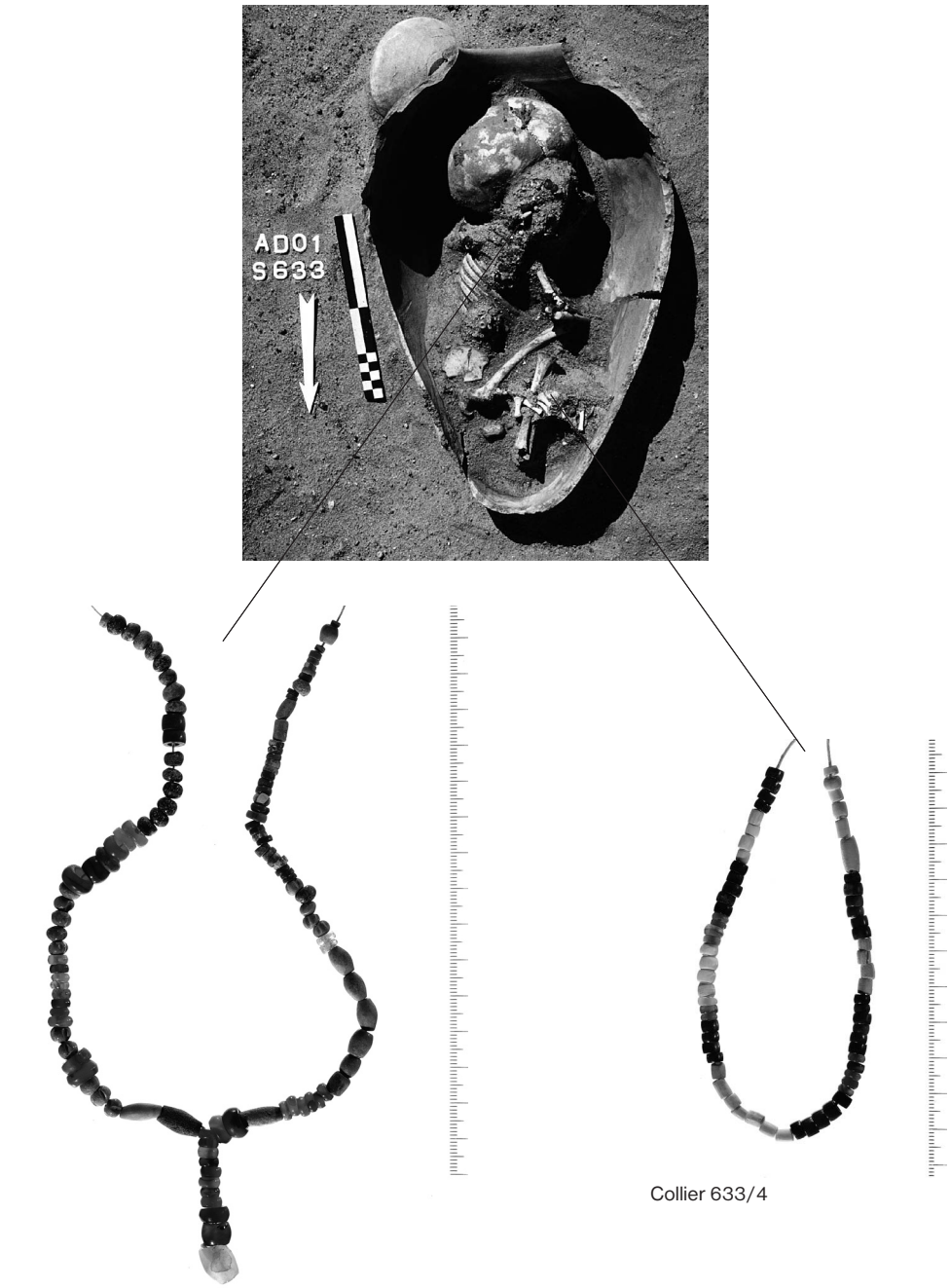
Bracelet 630/6

Fig. 8. Tombe S630.
Schéma de démontage du collier 630/9.



BIFAO 103 (2003), p. 133-166 Sylvie Duchesne, Christiane Petit, Nathalie Baduel, Béatrix Midant-Reynes, Éric Crubézy
Le rôle des parures dans les cérémonies funéraires au prédynastique : l'exemple des sépultures d'enfants à Adaïma.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Fig. 9. Tombe S633. Situation de la parure.



Collier 633/4

Collier 633/3

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Fig. 10. Tombe S633. Détail du collier 633/3.

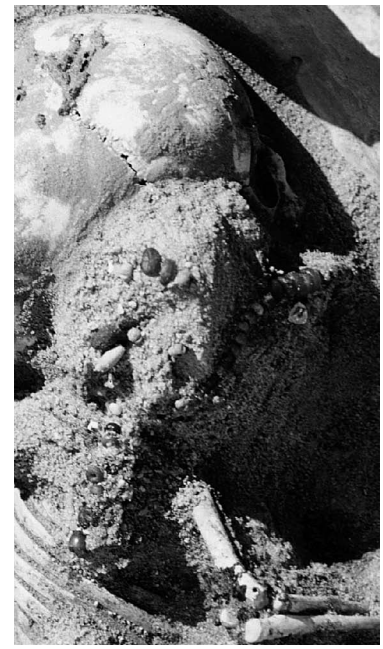


Fig. 11. Tombe S633. Détail du collier 633/4.



BIFAO 103 (2003), p. 133-166 Sylvie Duchesne, Christiane Petit, Nathalie Baduel, Béatrix Midant-Reynes, Éric Crubézy
Le rôle des parures dans les cérémonies funéraires au prédynastique : l'exemple des sépultures d'enfants à Adaïma.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Fig. 12. Tombe S636. Situation de la parure.

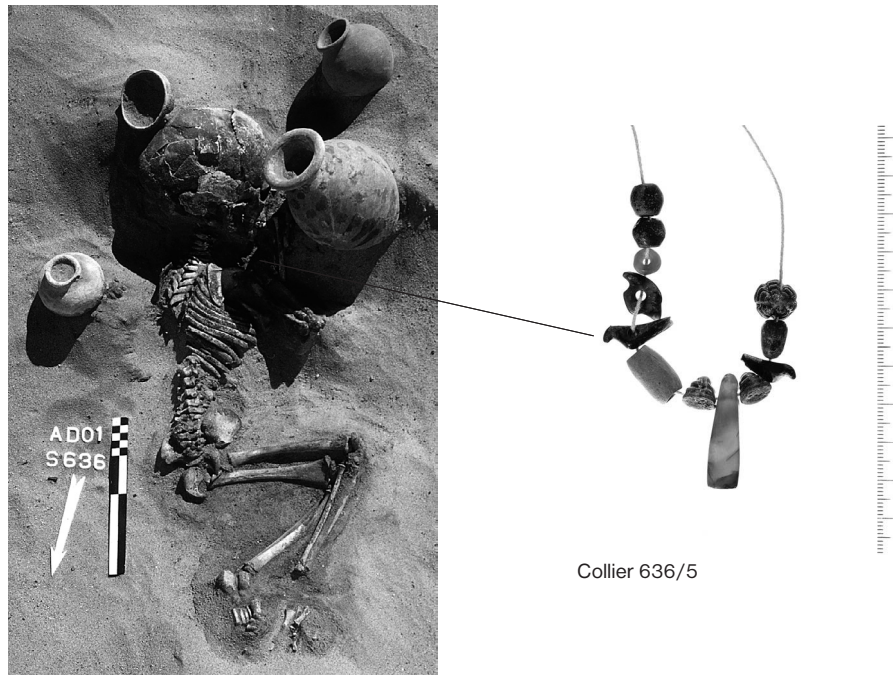
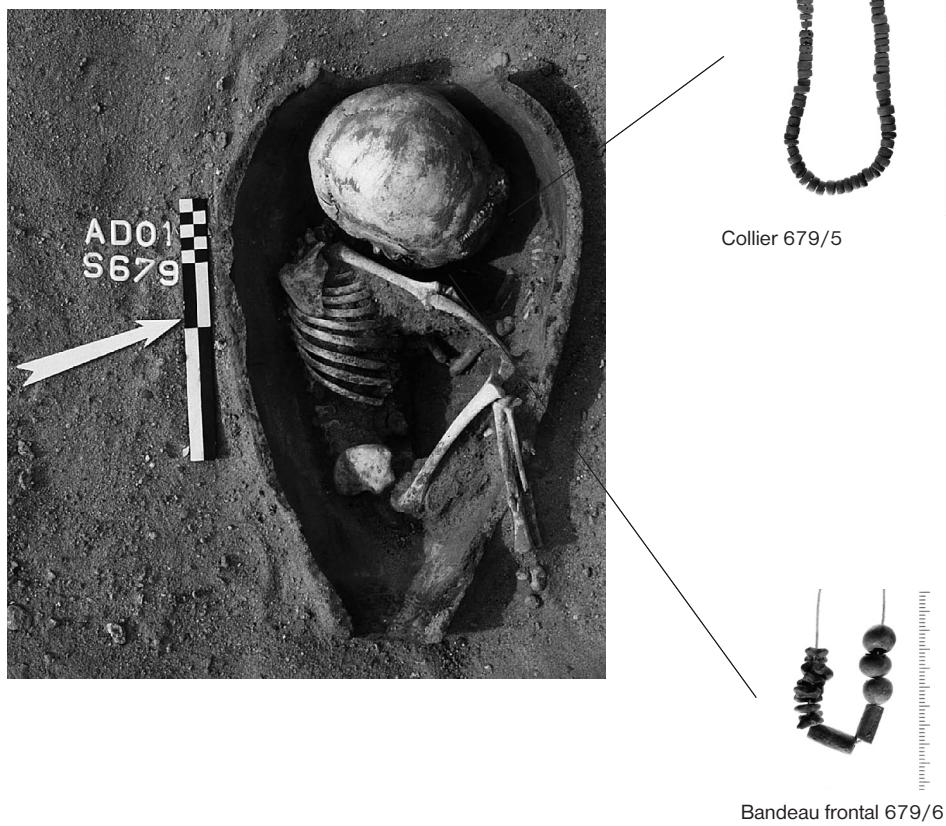


Fig. 13. Tombe S636. Détail du collier 636/5.



© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Fig. 14. Tombe S679. Situation de la parure.



BIFAO 103 (2003), p. 133-166 Sylvie Duchesne, Christiane Petit, Nathalie Baduel, Béatrix Midant-Reynes, Éric Crubézy
Le rôle des parures dans les cérémonies funéraires au prédynastique : l'exemple des sépultures d'enfants à Adaïma.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Fig. 15. Tombe S683. Situation de la parure.

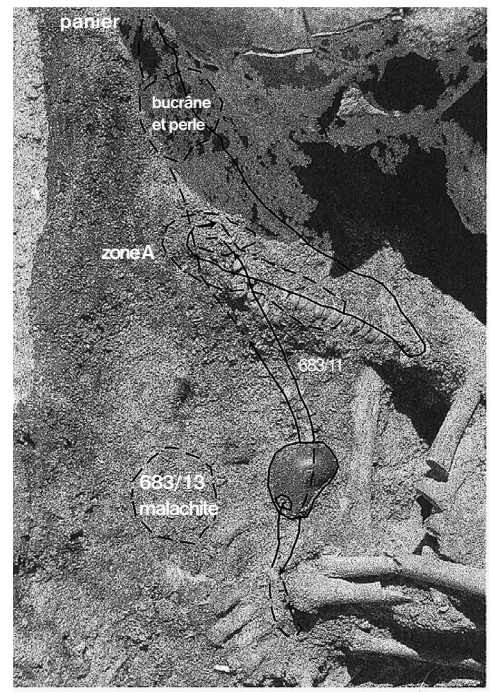


Collier 683/11



Bracelet 683/12

Fig. 16.
Tombe S683.
Schéma de démontage
du collier 683/11.



© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Fig. 17. Tombe S737. Situation de la parure.





Bracelets 737/1-2-3

BIFAO 103 (2003), p. 133-166 Sylvie Duchesne, Christiane Petit, Nathalie Baduel, Béatrix Midant-Reynes, Éric Crubézy
Le rôle des parures dans les cérémonies funéraires au prédynastique : l'exemple des sépultures d'enfants à Adaïma.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Collier 549/15



Collier 552/17





Bracelet 549/13



Collier 636/5

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Collier 552/6

BIFAO 103 (2003), p. 133-166 Sylvie Duchesne, Christiane Petit, Nathalie Baduel, Béatrix Midant-Reynes, Éric Crubézy
Le rôle des parures dans les cérémonies funéraires au prédynastique : l'exemple des sépultures d'enfants à Adaïma.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Collier 633/3

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Collier 638/11

BIFAO 103 (2003), p. 133-166 Sylvie Duchesne, Christiane Petit, Nathalie Baduel, Béatrix Midant-Reynes, Éric Crubézy
Le rôle des parures dans les cérémonies funéraires au prédynastique : l'exemple des sépultures d'enfants à Adaïma.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net